

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 9 JANVIER 1897

SOMMAIRE

TEXTE.—Mgr Fabre, par Firmin Picard.—Dieu le saura, par J.-H. Daignault.—Petite poste en famille.—Nos gravures.—Mgr Clari, par Des Grammiers.—Héroïsme d'un prêtre, par J. Saint-Jacques.—Récréations.—Poésie : Epiphanie, par J.-M. de Hérédia.—Une veillée de Noël, par Eugène Moisan.—Le roi boit (avec gravure), par G.—M. Leger Brousseau.—Dans la neige, par Marie Aymong.—Gracieuse royauté, par Firmin Picard.—La fête des rois.—Une anecdote d'Alphonse Karr.—Comment se marier, par P. Mantegazza.—Théâtres.—Autour de la cuisine.—Primes du mois de décembre.—Jeux et amusements.—Feuilletons : Le trésor des Montagnes-Rocheuses ; La Veuve du Garde.

GRAVURES.—Portrait de S.G. Mgr Edouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal, décédé.—Le Roi boit.—Portrait de M. Léger Brousseau.—Les rois mages.—La fête de l'Epiphanie : Coutumes anciennes.—Le combat du chrétien.—Portrait de Mgr Clari.—Devinette.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

MGR FABRE

S. G. Mgr Fabre, notre Révérendissime archevêque, a rendu sa belle âme à Dieu mercredi, 30 décembre 1896, à onze heures six minutes du soir.

Nos confrères des journaux quotidiens ont déjà publié des notes biographiques complètes : l'heure tardive pour notre tirage à laquelle nous parvient la triste nouvelle, nous force à abrégé.

Mgr Fabre laissera des regrets unanimes : il était si bon, si doux, si bienveillant ! Avec quelle émotion nous nous rappelons sa paternelle bonté à notre égard chaque fois qu'il nous fut donné d'exposer à Sa Grandeur certaines douleurs d'un vénérable missionnaire, et comme il savait trouver des paroles constituant un vrai baume pour le cœur meurtri de ce pauvre prêtre ! Quelles délicieuses intonations dans sa voix, lorsqu'il nous disait avec son gracieux sourire : " Ah ! mon enfant !... "

Mgr Edouard-Charles Fabre est né à Montréal, le 28 février 1827, d'Edouard-Raymond Fabre, et de Dame Luce Perrault, tous deux de Montréal.

Mgr étudia à Saint-Hyacinthe ; à l'âge de 16 ans, se rendait en France au Séminaire d'Issy, près Paris, où il suivit le cours de philosophie.

Il eut là pour condisciples, S.E. le cardinal Lavignerie, N.N. S.S. de la Tour d'Auvergne, Leuilleux, Hugonin, Larue, Soubiranne et S.E. le cardinal Thomas.

Il reçut la tonsure des mains de Mgr Affre, le saint martyr de Paris, revint au Canada en 1846, et résida à l'évêché de Montréal jusqu'en février 1850, époque à laquelle il fut ordonné prêtre par Mgr Prince.

Le 22 novembre 1854, Mgr Bourget rappela l'abbé Fabre à l'évêché, et, le 25 novembre 1855, le nomma chanoine titulaire : le jeune prêtre n'était âgé que de 28 ans.

En 1873, le 1er avril, le chanoine Fabre fut nommé évêque de Gratianopolis et coadjuteur, avec future succession, de Mgr Bourget.

Le 1er mai 1873, il recevait la consécration épiscopale à Montréal, dans l'église du Jésus, des mains de Mgr Taschereau, aujourd'hui Cardinal-Archevêque de Québec.

Mgr Bourget était alors malade à l'Hôtel-Dieu.

Le 11 mai 1876, Mgr Bourget ayant résigné, Mgr Fabre devenait évêque de Montréal ; le 8 juin 1886, l'évêché était érigé en Archevêché, et Mgr Fabre recevait le *pallium* le 27 juillet de la même année.

Mgr Fabre a visité, sans jamais y manquer, toutes les paroisses de son immense diocèse durant ses vingt-trois années d'épiscopat. Infatigable dans son ministère, il a fait lui-même toutes les ordinations, toutes les confirmations et toutes les consécérations d'églises. Il a assisté à quatre conciles ; sept évêques ont été sacrés par lui.

Il a admis dans son diocèse les Ordres les plus célèbres et les plus méritants de l'Eglise, et facilité l'accomplissement de leurs devoirs aux Italiens et aux Orientaux ; il a vu l'élévation du R.P. Pierre Chamy à la dignité de Missionnaire Apostolique des Syriens pour le Canada, soutenant ce bon Père dans toutes ses épreuves.

Mgr Fabre a été le fondateur du diocèse de Valleyfield, détaché, sur sa demande, de celui de Montréal. Il était vice-chancelier de l'Université Laval, dont une succursale florissante s'est établie à Montréal, grâce à son zèle.

Mgr a rendu sa belle âme à Dieu, avons-nous dit, et son passage du temps à l'Immortalité a été calme et douce, comme sa vie.

Il a combattu jusqu'au bout le bon combat, le finissant sur terre à la fin de l'année, afin d'aller recevoir sa récompense dans ces instants où nous tous, ses enfants du diocèse, nous allions lui redire nos vœux, nos prières pour le garder longtemps encore parmi nous !

Mais Dieu en avait décidé autrement : c'est Lui qui se charge du bonheur que nous implorions pour son fidèle Serviteur—qui fut le serviteur des autres toute sa vie !—Quelle douleur pour nous !...

Nos regrets et notre reconnaissance feront monter nos prières vers le Ciel pour l'âme de celui qui fut un véritable apôtre de la charité, cette Vertu des vertus.

FIRMIN PICARD.

DIEU LE SAURA

C'était par un beau soir de mai, et les mille voix de la nature s'unissaient en chœur pour redire, en un concert harmonieux, la grandeur du Dieu créateur de l'univers.

L'immense forêt balançait majestueusement sa cime élevée au gré du doux zéphir qui soufflait de la plaine. Seul, sur la lisière du bois mouvant, un énorme chêne séculaire, qui bien des fois avait bravé la fureur des vents, élevait, superbe, sans fléchir, son front audacieux. Sous son feuillage agité par la brise s'était abrité une colombe timide chantant dans son tendre langage les diverses phases de son amour.

Dans la verte prairie d'où s'élevaient des parfums agréables, deux jeunes enfants, le frère et la sœur, folâtraient en poussant de petits cris joyeux qui se mêlaient aux autres bruits de la nature pour s'élever ensuite vers le trône de celui qui prête une oreille attentive aux prières de ses enfants.

Dans le caprice de leurs jeux enfantins, ils s'étaient insensiblement approchés de l'arbre géant, au pied duquel la sœur voulait répandre les belles fleurs dont

ses bras étaient chargés. " Viens t'asseoir ici, dit-elle, à son petit frère, d'une voix pure comme l'onde, et nous tresserons avec nos roses une belle couronne pour maman." Et le jeune frère, joyeux, collant ses lèvres sur le front de son aînée, partit en sautillant au devant d'elle ; mais parvenu sous les branches touffues qui projetaient l'ombre au loin, il s'arrêta soudain et demeura immobile regardant à ses pieds.

Tout à coup, comme s'il eût eu peur, il recula de quelques pas et revint vers sa jeune sœur en courant à toute vitesse.

—Qu'as-tu ! dit-elle effrayée.

—Il y a un homme couché auprès du gros arbre, répondit-il en tremblant.

—Allons y voir et sans hésiter elle l'entraîne rapidement.

Arrivés à l'arbre, ils aperçurent un vieillard aux cheveux blancs, qui reposait paisiblement sous le feuillage épais. A son visage pâle et aminci, à ses vêtements usés presque en loques, on reconnaissait un pauvre, tel que Dieu en envoie sur la terre comme pour nous remettre en mémoire le sentiment de notre nudité et de notre faiblesse. Comme il parlait à l'âme, ce tableau frappant de la nature privée de tout, où l'être sans demeure, sans patrie, abandonné de tous, vient demander aux arbres de la forêt la fraîcheur bienfaisante contre les chaleurs du pays et un asile pour la nuit.

Malgré la souffrance poignante qui se lisait sur ses joues caves, un sourire doux et triste errait sur ses lèvres desséchées. Peut-être entrevoyait-il, dans un avenir heureux que lui montrait un songe séduisant, les biens et les joies que lui refusait la terre.

La jeune sœur émue, jusqu'aux larmes devant cette scène muette mais si touchante, prit une pièce de monnaie et la plaça délicatement dans celle du vieillard qui souriait aux anges dans les bras du sommeil.

L'enfant allonge le bras pour l'éveiller et l'avertir sans doute, mais elle, devinant l'intention, l'arrête et dit avec gravité. " On ne réveille pas un pauvre à qui l'on donne."

—Mais qui donc va l'avertir ? demanda le frère d'un ton naïf.

—Personne, répondit l'autre d'une voix solennelle, mais Dieu le saura.

Avant de se retirer les deux enfants semèrent des fleurs sur le pauvre qui souriait toujours dans son sommeil, puis ils se retirèrent en silence.

Saint-Félix, Manitoba.

J.-H. DAIGNAULT.

PETITE POSTE EN FAMILLE

V. de Prairie, Laprairie.—Malheureusement, non mademoiselle : nous ne pouvons insérer, réflexion faite. Il faudrait d'abord connaître l'auteur véritable, et puis avoir son acquiescement à publication. L'épître paraît avoir un caractère plutôt privé. Vous pourrez, vous, la citer plutôt, si vous jugez convenable, dans l'article que cette communication paraît devoir vous inspirer.

Karoli, Yamaska.—Nous ne voyons pas bien la convenance de publier ici cette note de rectification. Elle fera meilleur et plus pratique effet dans le *Ralliement*.

Aimée Patrie, Québec.—Accepté, et passera le plus tôt possible.

A. A., Montréal.—Votre prose rimée est impossible à publier.

J.-A. H., Montréal.—C'est bien, nous publierons vos correspondances, en tant que nos lecteurs pourront s'y intéresser.

Apollon, Montréal.—Votre essai poétique est insuffisant, en tant que forme. Le fond est meilleur, et rédigé en prose il eut mieux valu.

Miss Terriuse, Longueuil.—Cette composition dénote un certain talent, mais nous aimerions mieux vous voir exercer ce talent sur des sujets locaux. Essayez-vous en ce nouveau genre et nous pourrions alors publier.